RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 D 00646
Numéro SIREN : 437 848 252
Nom ou dénomination : SCI CLATRA

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 36025

SCI CLATRA
Société en cours de liquidation
SCI au capital de 1 524.49 €
Siège social au 66, Grande Rue à 92310 Sèvres
RCS Nanterre 437 848 252

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30/06/2022

Ce jour, à 13 heures, les associés de la société ci-dessus dénommée se sont réunis au siège social, en assemblée générale
L'assemblée est présidée par Mario TRAGLIA, Liquidateur de la société.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Mario TRAGLIA, propriétaire de 100 parts sociales
- Monsieur Stéphane CLAVIER, propriétaire de 100 parts sociales

Soit la totalité des parts constituant le capital social.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Constatation de la clôture de opérations de liquidation de la société,
- Fixation de la date de clôture,
- Approbation des comptes de liquidation et indication du montant du boni de liquidation,
- Quitus au Liquidateur.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société,
- Le rapport de la gérance sur les opérations de liquidation,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.
Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

La présente Assemblée constate la clôture des opérations de liquidation et décide de fixer la date de clôture des opérations de liquidation au 28/02/2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée des associés, approuve les comptes de liquidation tels qui lui sont présentés et qui se traduisent par un boni de liquidation d'un montant de 1 509.77 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée remercie le Liquidateur pour la façon dont il s'est acquitté de son mandat et lui donne quitus pour sa gestion.

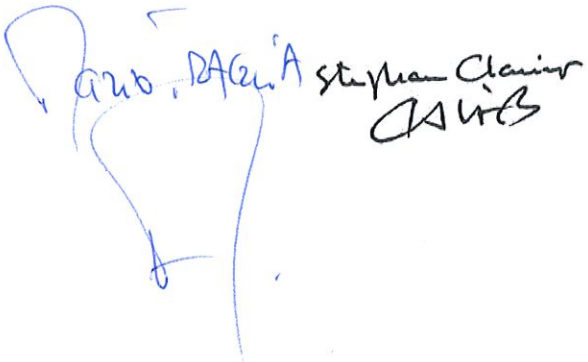
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Liquidateur afin d'effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé les associés.



SCI CLATRA
Société Civile au capital de 1.524,49 €
Siège social : 66 Grande Rue – 92310 SEVRES
437 848 252 RCS NANTERRE

BILAN DE LIQUIDATION
AU 28/02/2022

SCI CLATRA
BILAN DE LIQUIDATION AU 28/02/2022

banque	4 514,26	capital	1 524,49
		réserves	1 509,77
		Fournisseurs	1 480,00
	4 514,26		4 514,26

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Mario TAGLIA

Stephane Clavier